

Bayeux, le 10/07/2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale ordinaire de votre association qui se tiendra le:

Mercredi 28 août 2024 à 18h00

au Lycée.

Lors de cette assemblée, nous vous présenterons :

- L'association et le bilan des actions pour l'année scolaire 2023/2024
- Le bilan financier de l'association
- Les projets pour l'année 2024-2025
- Les élections du bureau et des nouveaux membres.

Si vous avez adhéré à l'Apel en début d'année, vous pouvez participer de plein droit à l'assemblée générale. Vous prenez part aux votes, vous avez une voix délibérative. Si vous ne pouvez pas être présent mais que vous souhaitez participer aux votes, vous pouvez faire un pouvoir à la personne de votre choix ou à un membre de l'équipe de l'APEL du collège-lycée Jeanne d'Arc (voir coupon ci-joint).

Si vous n'avez pas adhéré à l'Apel, vous êtes cordialement invité. Vous pouvez assister et participer aux échanges sans prendre part aux votes.

L'assemblée Générale ordinaire est aussi l'occasion de nous faire part de vos préoccupations et de vos idées.

Vous êtes adhérent de l'APEL , vous avez des idées, un peu de temps ou vous souhaitez faire partie du Conseil d'Administration : n'hésitez pas à nous rejoindre ! Il vous suffit de remplir le coupon ci-joint et de nous l'envoyer **avant le 20 août** à l'adresse suivante : presidence@apeljdabayeux.fr

Si vous souhaitez assister à notre assemblée générale et afin de faciliter l'organisation de celle-ci, nous vous remercions de nous envoyer un mail presidence@apeljdabayeux.fr ou un sms au 06.63.84.62.53 **avant le 20 août 2024** .

N'hésitez-pas à nous contacter pour toute information que vous pourriez souhaiter.

Cordialement

Le bureau de l'APEL

Bayeux, le 10/07/2024

COUPONS A NOUS RENVOYER PAR MAIL AVANT LE 20 AOUT 2024



BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2024 – 2025

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale **si vous avez renvoyé le bulletin avant le 20 août 2024.***
- 2. Vous pouvez demander à ne participer que ponctuellement aux activités de l'association.*

M. / Mme (nom, prénom) :
.....

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

1 - Souhaite être **membre** du Conseil d'Administration de l'APEL Jeanne d'Arc Bayeux

2 – Ne souhaite pas être **membre** du Conseil d'Administration de l'APEL Jeanne d'Arc Bayeux mais souhaite participer ponctuellement en fonction des besoins de l'association.



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AOUT 2024

*Si vous êtes membre de l'Apel et que vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. **ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'APEL ou d'un parent adhérent de l'APEL de votre choix. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.***

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

Adhérent(e) de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) du collège et lycée Jeanne d'Arc

donne pouvoir à M/Me....., demeurant à.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à **Bayeux le 28 août 2024 à 18h00.**

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)